ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Ministère public
Pl. Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg

TRIBUNAL DES MESURES DE CONTRAINTE
EXEMPLAIRE
Mme la Prés. à :
CORPATAUX Me AIOUTZ et S M.
transmis le : SCA SCHINI (SESPP)
15.01.25
à titre d'INFORMATION.

CR

Ministère public MP
Staatsanwaltschaft StA

Pl. Notre-Dame 4, Case postale, 1701 Fribourg
T 026.305.39.39
mp@fr.ch, www.fr.ch/mp

SESPP
16 JAN. 2025

Par porteur
Tribunal des mesures de contrainte
Place Notre-Dame 8
Case postale 1641
1701 Fribourg

Réf: FGS F 24 11816
Procureur général: Fabien GASSER
Collaborateur/trice: Özlem Güleryüz
T direct: +41 26 305 45 64
V/ Réf: 100 2025 12

PP
15 JAN. 2025
11h11

Fribourg, le 15 janvier 2025

Détermination sur la demande de prolongation de la détention – Giuseppe Ciliberto

Madame la Juge,

Le Ministère public s'étonne de l'attitude du condamné, qui demande une exécution anticipée de mesure (en réalité la poursuite de sa privation de liberté selon les modalités actuelles), puis révoque son accord, entraînant par-là son placement dans un secteur de détention avant jugement. Il y voit une stratégie à tout le moins maladroite, mais il appartiendra au juge du siège de l'apprécier.

Cela étant, il est évident que M. Ciliberto ne peut pas être remis en liberté du jour au lendemain. L'entier de son parcours carcéral en est une démonstration éclatante.

Le Ministère public vous remet en annexe copies de la détermination qu'il a adressée à la Présidente du Tribunal le 30 décembre 2024 et de ses observations du 12 décembre 2024 à l'attention du TMC.

Il fait siennes les considérations de la Présidente du Tribunal pénal et conclut à l'admission de sa requête tendant à la prolongation de la détention pour une durée de 3 mois.

Je vous prie de croire, Madame la Juge, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fabien GASSER
Procureur général

Fait en deux exemplaires.

Annexes mentionnées